

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, 6 décembre 2021 à 19 h, à la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme France Darveau, M. Laurent Garneau, M. Michel Lequin, M. Guy Thériault, M. Denis Perreault, lesquels forment quorum.

Absent : M. Michel Prince

Sous la présidence de M. Gilles Gosselin, maire.

Est également présente: Mme Thérèse Lemay, directrice générale, laquelle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire, M. Gilles Gosselin procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2021-12-193 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est proposé par Guy Thériault, appuyé par Michel Lequin et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du mois novembre ;
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrit à la liste des comptes
5. Adoption des comptes à payer ;
6. Rapport des comités ;
- 6.1 Nomination des élus sur divers comités
7. Administration ;
- 7.1 Date des assemblées du conseil 2022
- 7.1 Personne mandater pour la politique familiale
- 7.2 Fermeture des bureaux municipaux du 17 décembre 2021 au 10 janvier 2022 vacances annuelles des employés. Les cas d'urgences seront répondus.
- 7.3 Indexation aux salaires des employés et des élus de pour l'année 2022
- 7.4 Congé de maladies non utilisés payé aux employés
- 7.5 Avis motion modification rémunération des élus de règlement # 293
- 7.6 Remise des chèques a excavation Marquis Tardif lors des dépôts de soumissions
- 7.7 Adoption du budget 2022 et du budget triennal des immobilisation le 13

décembre 2021

- 7.8 Transfert des postes en surplus pour combler les postes déficitaires.
- 7.9 Autorisation de payer les comptes courant jusqu'au 31 décembre 2021
- 7.10 Dépôt rapport d'audit
8. Aqueduc et égouts ;
9. Sécurité publique ; Adoption du budget de la Régie des 3 Monts
10. Voirie ;
- 10.1 Signature de l'entente avec le PAVL
- 10.2 Demande de remboursement à la TECQ
11. Urbanisme et environnement zonage (Mandat Urbanisme)
- 11.1 Rencontre avec l'inspecteur
- 11.2 Dossier Réal Tremblay
12. Loisirs et culture ;
- 12.1 Responsable Bibliothèque
- 12.2 Fermeture de la Bibliothèque du 19 décembre au 8 janvier
13. Affaires diverses ;
- 13.1 Embauche de l'archiviste en 2022
- 13.2 Demande de soutien du projet RRVUB du Breeches
- 13.3 Résolution mécontentement envers Gesterra et Gaudreau
- 13.4 Autorisation à Sonia Lemay pour effectuer les paiements des salaires par dépôt direct et signataire en absence de la DG chez Desjardins et autres fournisseurs.
- 13.5 Liste de la correspondance ;
14. VARIA
15. Période de questions ;
16. Levée de la séance.

2020-12-194 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS NOVEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 a été remise aux membres du Conseil Municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Laurent Garneau, appuyé par Guy Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus :	3 266.12 \$
Salaire DG :	1 573.38 \$
Sogetel :	412.25 \$

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de **55 238.49 \$** a été présentée aux élus ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Darveau, appuyé par Denis Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivants soit acceptée et que les paiements soient autorisés :

	CORRECTION Buropro liste nov. 1 416.75\$ /	
1	chèque 1 163.60\$	(253.15)
2	Patrick Lemay (1er prix - concours photo)	100.00
3	Claire Gagnon (2e prix - concours photo)	75.00
4	Geneviève Baril (3e prix - concours photo)	50.00
5	Gérald Binette (prix participation - concours photo)	25.00
6	Réal Paul (prix participation - concours photo)	25.00
7	Raymonde Bécharde (prix - concours photo)	25.00
8	Visa Desjardins (achats divers)	670.64
9	Gilles Gosselin, maire	935.00
10	Michel Prince, conseiller	388.52
11	France Darveau, conseillère	388.52
12	Laurent Garneau, conseiller	388.52
13	Michel Lequin, conseiller	388.52
14	Guy Thériault, conseiller	388.52
15	Denis Perreault, conseiller	388.52
16	Buropro (novembre)	456.90
17	La Capitale (décembre)	989.45
18	Épicerie du Coin (novembre)	264.79
19	Entretien Général Lemay (1er déneigement & nov.)	3 221.69
20	Excavation Marquis Tardif inc. (1er vers. déneigement)	21 533.10
21	Eurofins Environex (novembre)	296.64
22	Gesterra (octobre & novembre)	6 267.05
23	Sogetel (décembre)	320.32
24	Sogetel (quai / décembre)	91.93
25	9366-5495 Québec inc. (fauchage)	5 518.80
26	Les Éditions Juridiques FD inc. (matériel & bulletins vote)	4 758.01
27	MRC d'Arthabaska (licences & antivirus)	854.84
28	TeamViewer (abonnement / aqueduc)	795.12
29	Total du salaire de la D.G. :	1 573.38
30	Total des salaires & déplacements :	4 312.86
	TOTAL :	55 238.49 \$

RAPPORT DES COMITÉS

2021-12-196 NOMINATION DES ÉLUS SUR DIVERS COMITÉS

ATTENDU QUE nous devons nommer de nouveaux représentants sur divers comités

SUR PROPOSITION de Michel Lequin, appuyée par Denis Perreault, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE le comité des ressources humaines soit composé de : Gilles Gosselin, maire, France Darveau et de M. Michel Lequin

Comité environnement : Gilles Gosselin maire, Denis Perreault et de Guy Thériault

Comité Services publics : Gilles Gosselin maire, Michel Prince et de Michel Lequin

Comité Transports voirie : Gilles Gosselin maire, Laurent Garneau et de Denis Perreault

Comité Édifice municipal : Gilles Gosselin maire, France Darveau et de Michel Prince,

Comité règlementation : Gilles Gosselin maire, Michel Lequin et de Guy Thériault

Comité dérogation mineure : Gilles Gosselin maire, Michel Lequin et de Michel Prince

Comité Loisirs et culture : Gilles Gosselin maire, Michel Lequin et de Guy Thériault

Comité sécurité publique : Gilles Gosselin maire, Laurent Garneau et de Denis Perreault

Comité protection civile : Gilles Gosselin maire, Guy Thériault et de Thérèse Lemay

Comité conseiller, soient les deux représentants nommés pour représenter la municipalité au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts et que M. Michel Prince soit nommé substitut.

Responsable bibliothèque : Gilles Gosselin, maire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION

2021-12-197 DATE DES ASSEMBLEES DU CONSEIL 2022

10 JANVIER	2021 À	19H
7 FÉVRIER	2021 À	19H
7 MARS	2021 À	19H
4 AVRIL	2021 À	19H
2 MAI	2021 À	19H
6 JUIN	2021 À	19H
4 JUILLET	2021 À	19H
8 AOUT	2021 À	19H
12 SEPTEMBRE	2021 À	19H
10 OCTOBRE	2021 À	19H
7 NOVEMBRE	2021 À	19H
5 DÉCEMBRE	2021 À	19H

Adoption du budget le 12 décembre 2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Darveau, conseiller, appuyé par Guy Thériault, conseiller et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents le maire n'ayant pas voté

Que les dates des séances du conseil 2022 soient adoptées tel que soumises.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2021-12-198 **NOMINATION DE LA RESPONSABLE R.Q.F (RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES)**

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer une personne responsable des questions familles pour l'année 2021-2022

ATTENDU QUE cette même nomination est valide pour l'année 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Perreault, appuyé par Laurent Garneau, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. le maire n'ayant pas voté;

QUE la directrice générale soit nommée responsable des questions familles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-199 **FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX DU 17 DECEMBRE 2021 AU 10 JANVIER 2022**

Attendu que les employés demandent de fermer les bureaux du 17 décembre 2021 au 10 janvier 2022 pour reprendre les vacances non utilisées ;

Attendu que les numéros de téléphone de la DG, inspecteur municipal et adjointe sont disponibles pour les urgences et sont placés sur le site internet de la municipalité et sur le tableau numérique à l'avant du bureau municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Darveau, appuyé par Denis Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les employés municipaux puissent prendre leurs vacances non utilisées entre le 17 décembre 2021 et le 10 janvier 2022 et que les bureaux soient fermés sauf pour les urgences.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2021-12-200 **INDEXATION AUX SALAIRES DES EMPLOYES ET DES ELUS DE POUR L'ANNEE 2022**

Attendu que les contrats de travail des employés prévoyaient une augmentation annuelle égale à l'indexation du coût de la vie (IPC) lequel est présentement inférieur à 5.3 % pour les employés municipaux ;

Attendu que l'augmentation pour le salaire et dépenses des élus soient de 4.7% pour l'année 2022

Attendu que d'augmenter les salaires des employés municipaux pour l'année 2022 soient de 5.3% ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Thériault, appuyé par Michel Lequin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que les salaires des employés municipaux soient augmentés de 5.3% pour l'année 2022 et celui des élus soit de 4.7%.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2021-12-201 **CONGÉS DE MALADIE NON UTILISÉS**

Sur proposition de France Darveau , appuyé par Laurent Garneau et il est unanimement résolu par les conseillers présents :

QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens approuve le paiement des congés de maladie des employés municipaux, qui n'ont pas été utilisés durant l'année 2021 puisque cette clause fait partie de leurs contrats.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2021-12-202 **AVIS MOTION MODIFICATION DE LA REMUNERATION DES ELUS MUNICIPAUX ET DU REGLEMENT # 293**

Le présent avis de motion est donné par le conseiller M. Denis Perreault afin de modifier le taux d'indexation de la rémunération des élus à 4.7% pour l'année 2022.

2021-12-203 **REMISE DES CHEQUES A EXCAVATION MARQUIS TARDIF LORS DES DEPOTS DE SOUMISSIONS.**

En conséquence il est proposé par France Darveau, appuyée par Michel Lequin il est unanimement résolu par les conseillers présents :

Que la remise des chèques de dépôt garantis soient remis à Excavation Marquis Tardif comme cela était inscrit à la soumission.

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU BUDGET TRIENNAL DES IMMOBILISATION LE 13 DECEMBRE 2021

A titre d'information la date de la présentation du budget est prévue pour lundi le 13 décembre 2021. L'avis de convocation a été remis à chaque élu.

2021-12-204 **TRANSFERT DES ARGENTS DISPONIBLES DES POSTES EN SURPLUS VERS LES POSTES DEFICITAIRES.**

Attendu que pour terminer l'année 2021, les postes budgétaires déficitaires seront comblés par les postes en surplus;

Attendu que dans le cas où les crédits budgétaires ne peuvent couvrir les postes déficitaires l'utilisation du surplus accumulé sera autorisé.

En conséquence, il est proposé par Laurent Garneau, appuyé par Michel Lequin , et unanimement résolu par les conseillers, le maire n'ayant pas voté :

Que soit autorisé le transfert des fonds en surplus vers les postes déficitaires et que si un déficit persiste, il soit comblé par les surplus accumulés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2021-12-205 AUTORISATION DE PAYER LES COMPTES COURANT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021

Sur proposition de Guy Thériault, appuyé par Denis Perreault il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que les comptes courants du mois décembre 2021 soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-206 DÉPOT DU RAPPORT D'AUDIT

Sur proposition de France Darveau, appuyé par Michel Lequin il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que le rapport de l'Audit provenant de la Commission municipale a été déposé à cette séance du conseil.

AQUEDUC ET EGOUTS ;

La rencontre avec l'inspecteur municipal a eu lieu en après-midi avec les élus.

SECURITE PUBLIQUE ;

2021-12-207 ADOPTION DU BUDGET DE LA REGIE DES 3 MONTS

Sur proposition de Laurent Garneau, appuyé par Denis Perreault il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que le budget 2022 de la Régie des 3 Monts au montant de 337 759.00\$ soit accepté.

VOIRIE ;

2021-12-208 SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LE PAVL

Sur proposition de Denis Perreault, appuyé par Michel Lequin il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que monsieur Gilles Gosselin, maire et madame Thérèse Lemay directrice générale soient autorisées à signer l'entente avec le PAVL

2021-12-209

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE LA TECQ

Attendu que : La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur proposition de Laurent Garneau
Appuyé de Guy Thériault

Il est résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-2010

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT ZONAGE (MANDAT
URBANISME)**

Attendu que nous désirons obtenir les services de la firme EXP et de monsieur Alexandre Deragon urbanisme pour effectuer une mise à jour de notre réglementation.

Sur proposition de France Darveau, appuyé par Denis Perreault il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que les services de l'urbanisme Monsieur Alexandre Deragon sont requis pour accompagner les membres du conseil sur certains règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-2011

DEMANDE DE LOTISSEMENT DE M. REAL TREMBLAY

Attendu que Monsieur Réal Tremblay a déposé en 1994 un plan complet préparé par M. Marc André Bélanger, arpenteur. du projet de développement sur le lot P-23

Attendu qu'un montant pour compensation des parcs et terrains de jeu a déjà été remis à la municipalité lors du dépôt projet de développement de M. Réal Tremblay

En conséquence il est proposé par Guy Thériault appuyé par Denis Perreault il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté

Que pour les motifs mentionnés les membres du conseil autorisent le lotissement des terrains situé sur le Lot 23(avant l'opération cadastrale) tel que présenté le tout sans compensation.

Que l'inspecteur municipal effectuera l'émission du permis demandé tel que stipulé au règlement sur le lotissement à l'article 7.1.1 cas d'exception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS ET CULTURE :

2021-12-2012

**NOMINATION DU COORDONNATEUR ET DU RÉPONDANT
POUR LA BIBLIOTHÈQUE POUR 2022.**

En conséquence, il est proposé par Denis Perreault, appuyée par France Darveau il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que les membres du conseil municipal désirent nommer de M. Gilles Gosselin comme répondant et de Mme Juliette St-Amand, comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale des Saints-Martyrs-Canadiens pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-213

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE DU 19 DECEMBRE AU 8 JANVIER

En conséquence, il est proposé par Laurent Garneau, appuyée par Michel Lequin il est résolu à l'unanimité des conseillers

Que la bibliothèque soit fermée du 19 décembre au 8 janvier 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DIVERSES :

2021-12-214

EMBAUCHE DE L'ARCHIVISTE EN 2022

Attendu que nous désirons retenir les services de Centre d'Archives de la Région de Thetford pour continuer le classement débuter en 2021.

Attendu que le tarif présenté est de 2 700. \$ plus les frais de déplacement et taxes s'il y a lieu.

En conséquence, il est proposé par Michel Lequin, appuyée par France Darveau il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que les membres du conseil municipal embauche Centre d'Archives de la Région de Thetford pour continuer le classement des archives de la municipalité en 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-215

SOUTIEN AU PROJET RRVUB DU BREECHES

Attendu que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens appui le projet RRVUB du Breeches

Attendu que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens est d'accord avec la demande sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (RRVUB) sur le lac Breeches.

En conséquence, il est proposé par Guy Thériault , appuyée par Denis Perreault il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que les membres du conseil municipal appui et apporte son soutien au projet RRVUB du lac Breeches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-216

RESOLUTION MECONTENTEMENT ENVERS GESTERRA ET GAUDREAU

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens a délégué sa compétence en gestion des matières résiduelles à la MRC d'Arthabaska ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska a conclu un partenariat public-privé via l'entité Gesterra concernant la gestion, la collecte et le transport des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens a été informée qu'une augmentation substantielle était à prévoir à partir de 2022 pour les tarifs de collecte et transport et Écocentre;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens a été informée, en novembre 2021, qu'une augmentation substantielle était à prévoir à partir de 2022 pour les tarifs de collecte et transport et Écocentre malgré les diminutions de collectes, le compostage à l'année et les efforts collectifs ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saints-Martyrs-Canadiens se questionne concernant la transparence de transmettre les données de la municipalité et des autres 21 municipalités concernant cette hausse pour expliquer aux contribuables et avoir un comparatif ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saints-Martyrs-Canadiens se questionne quant à la hausse malgré que le territoire soit le même, le nombre de portes n'a pas eu une hausse marquée, les distances du site d'enfouissement sont connues depuis plusieurs années et la fréquence des collectes a diminué au cours des années ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saints-Martyrs-Canadiens se questionne sur la composition du CA de Gesterra quant aux maires membres qui sont en conflit d'intérêts ou qui ne sont pas touchés par les décisions prises au détriment des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saints-Martyrs-Canadiens souhaite officialiser sa réserve et son désaccord consternant les augmentations à prévoir ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Denis Perreault
Appuyée par le conseiller Michel Lequin

Il est résolu

QUE le conseil municipal, par la présente résolution, demande à Gesterra et la MRC d'Arthabaska de transmettre les données nécessaires et faire preuve de transparence.

QUE le conseil municipal, par la présente résolution, informe sa population de sa municipalité de ses interrogations et ses craintes concernant la gestion et la tarification de la gestion des matières résiduelles dans les prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-217

**AUTORISATION A SONIA LEMAY POUR EFFECTUER LES
PAIEMENTS DES SALAIRES PAR DEPOT DIRECT ET
SIGNATAIRE EN ABSENCE DE LA DG CHEZ DESJARDINS ET
AUTRES FOURNISSEURS.**

Attendu que madame Sonia Lemay adjointe à la directrice générale est la deuxième signataire comme administrateur principale pour accès-d avec Desjardins

Attendu qu'elle est autorisée et à effectuer les transactions au nom de la municipalité en absence de la directrice générale

Attendu que cette résolution l'autorise également à répondre au nom de la directrice générale dans tous les dossiers des fournisseurs incluant les paliers gouvernementaux Fédéral et Provincial.

En conséquence, il est proposé par Laurent Garneau , appuyée par France Darveau il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que les membres du conseil autorisent madame Sonia Lemay, adjointe à la directrice générale d'être signataires en absence de la DG et comme deuxième administrateur principale pour accès-d chez Desjardins et a effectué des transactions, avec d'autres fournisseurs incluant également les divers paliers gouvernementaux Fédéral et Provincial.

2021-13	Liste de la correspondance ;
2022	VARIA
2023	Période de questions ;
2024	Levée de la séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de l'assemblée est proposée par Michel Lequin, à 19h55.